

Objet : mise en œuvre des mesures liées à la situation sanitaire

Madame, Monsieur,

Le collège Le Castillon accueille en cette rentrée tous les élèves, à tous les niveaux et sur l'ensemble du temps scolaire.

Cependant, afin d'assurer au mieux la sécurité de tous, la situation sanitaire impose la mise en œuvre des mesures suivantes, issues de la dernière version du protocole sanitaire adressé aux établissements :

- Le lavage des mains au savon ou par solution hydroalcoolique est réalisé a minima à l'arrivée dans l'établissement, après chaque repas et après être allé aux toilettes.
- Le port du masque « grand public » est obligatoire pour les élèves et les personnels dans les endroits clos ainsi que les espaces extérieurs (en dehors de la pratique sportive). Il appartient aux familles de fournir des masques à leurs enfants. Les élèves demi-pensionnaires penseront à se munir d'un sachet plastique pour leur second masque. Ils y glisseront à la mi-journée le masque utilisé le matin.
- Le port du masque ne dispense pas du respect des gestes barrières applicables à toute vie sociale.
- La ventilation des salles de classe sera assurée au minimum toutes les 3 heures pendant 15 minutes.
- Afin de limiter les croisements entre groupes et donc le brassage entre élèves, un sens de circulation est établi dans les couloirs. Au moment de la restauration scolaire, les élèves prendront leur repas en restant le plus possible groupés par classe.
- Un nettoyage des sols et des grandes surfaces (tables, bureaux) est réalisé au minimum une fois par jour. Un nettoyage désinfectant des surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves et personnels dans les salles de classe et autres espaces communs est également réalisé au minimum une fois par jour.
- Il est également demandé aux élèves de venir au collège avec une gourde ou une bouteille d'eau car il ne sera pas possible de se désaltérer aux points d'eau habituels, notamment après les séances d'EPS.

Pour compléter ces informations, nous vous invitons à prendre connaissance du livret ci-joint, insistant sur la vigilance collective que l'établissement et les familles se doivent d'assurer afin de protéger les élèves comme les adultes.

Nous vous remercions de votre collaboration.

L'équipe de direction.